

La gouvernance régionale : vers une coordination multisectorielle responsable

Serge Belley, professeur

ENAP

Saguenay, 12 décembre 2003

Plan de la présentation

1. Retour sur la notion de «gouvernance»
2. Les CRCD et la coordination multisectorielle à l'échelle régionale
3. Quelques commentaires sur le projet de loi 34

La notion de gouvernance

Quatre idées à propos de la gouvernance :

1. Une gouverne partagée
2. Une gouverne moins hiérarchique
3. Une gouverne coordonnée verticalement et horizontalement
4. Une gouverne plus démocratique ?

La notion de gouvernance

- La gouvernance renvoie-t-elle à des façons nouvelles d'exercer la gouverne ?

Gouvernance et coordination

- Une gouvernance à géométrie variable
- Le défi de coordonner (rendre compatibles) les politiques et les actions des acteurs sectoriels
- Les CRCDD ont-ils atteint la limite de ce qu'il leur était possible de faire en matière de coordination régionale?

La gouvernance régionale et le projet de loi 34

Trois aspects à considérer :

1. La place et le rôle des élus par rapport aux «nommés»
2. Le mandat des futures CRÉ
3. Et la décentralisation politique...

La place et le rôle des élus municipaux

- La prise de décision : l'exemple de la région SLSJ
- La représentation et la coordination dans une structure non décentralisée politiquement

Le mandat des futures CRÉ

- Pour l'essentiel, un mandat semblable à celui des CRCO
- Un élément nouveau : l'évaluation
- L'évaluation ne s'improvise pas : le besoin d'une politique cadre

Et la décentralisation politique ?

- Le projet de loi 34 n'apporte rien de neuf
- Poursuivre l'idée des expériences pilotes
- Ajouter au mandat des CRÉ l'obligation de proposer au gouvernement un projet de décentralisation
- La décentralisation sera sur mesure ou ne sera pas ?

Merci !